

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (Q V T)

Document établi en Novembre 2017, sous réserve de mise à jour



La meilleure prévention des RPS est d'avoir une politique de qualité de vie au travail, au quotidien.

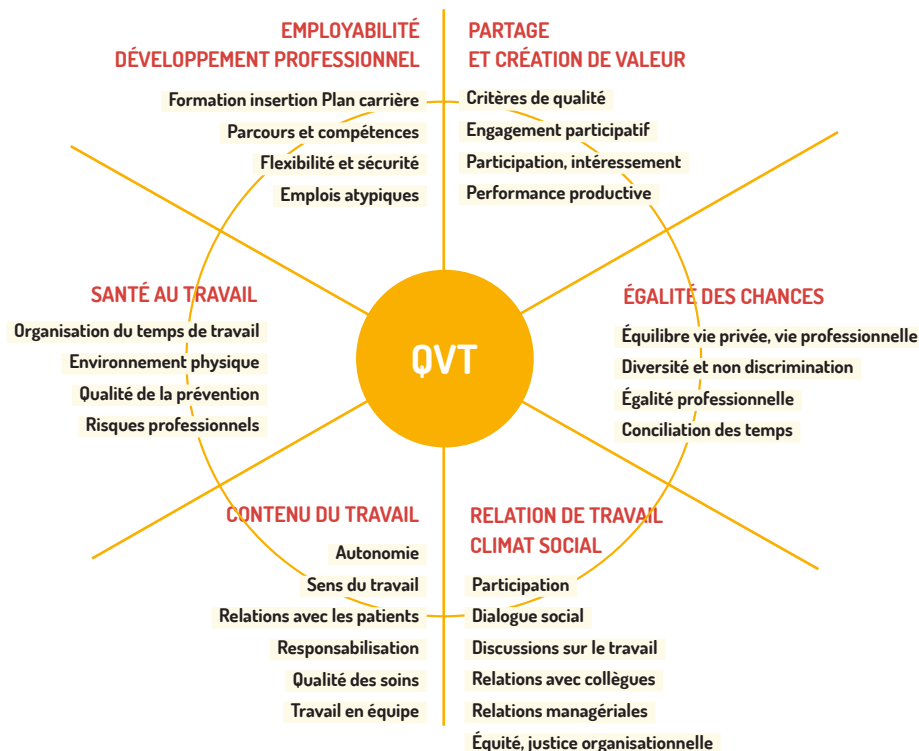
DE QUOI S'AGIT-IL ?

« Les conditions dans lesquelles les salariés exercent leur travail et leur capacité à s'exprimer et à agir sur le contenu de celui-ci déterminent la perception de la qualité de vie au travail qui en résulte. La QVT désigne des actions d'amélioration des conditions de travail des salariés et de la performance globale des entreprises » (extrait de l'ANI du 19 juin 2013).

QUEL EST SON ENJEU ?

- Développement de l'attractivité de l'entreprise
- Amélioration de la créativité des salariés
- Engagement au travail, fidélisation
- Motivation professionnelle
- Amélioration des conditions de travail et préservation de la santé au travail
- Prévention des RPS [http://www.aismt-30.fr/files/publications/111712_AISMT_RPS%20\(1\).pdf](http://www.aismt-30.fr/files/publications/111712_AISMT_RPS%20(1).pdf)
- Renforcement du dialogue social
- Accompagnement des changements stratégiques et organisationnels

LES GRAND DOMAINES DE LA QVT :



DES EXEMPLES D' ACTIONS

